

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUN 2018**

Délibération
n° 2018.06.249

**Economie Sociale et
Solidaire : attribution
d'une subvention à
l'association
Cyclofficine
Angoulême**

LE VINGT HUIT JUN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pierre LEGER

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

**DELIBERATION
N° 2018.06.249**

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame PIERRE

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CYCLOFFICINE ANGOULEME

L'association Cyclofficine d'Angoulême intervient sur le territoire communautaire et a pour objet d'assurer la promotion de l'auto réparation de vélos et de l'usage de ce moyen de transport urbain. Cyclofficine a été lauréate de l'appel à projets Economie Sociale et Solidaire en 2017.

L'objet de cette association recouvre trois politiques de la collectivité :

- Mobilité,
- Economie Sociale et Solidaire,
- Prévention des déchets.

Dans le cadre de sa politique de développement de l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire, GrandAngoulême a accompagné l'émergence du projet porté par l'association. Après un an d'activité, il apparaît nécessaire de soutenir financièrement Cyclofficine afin de lui permettre de pérenniser et consolider son action.

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, GrandAngoulême soutient l'ensemble des actions visant à réduire le tonnage de déchets produits sur son territoire. Cyclofficine est d'ores et déjà co-conventionnée avec Emmaüs Angoulême pour faire vivre l'Espace Réemploi installé sur le site de la déchèterie communautaire de La Couronne. Au titre de cette action de détournement de déchets, Cyclofficine participe à l'action de prévention globale des déchets.

Par délibération n°63 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a accordé une subvention de 5 000 € au titre de la politique de Mobilité.

Au regard des besoins de croissance de la structure et au regard du renforcement des actions menées en particulier autour de l'économie circulaire, il est proposé de renforcer au titre de l'année 2018 le soutien à Cyclofficine :

- Dans le cadre de la politique Economie Sociale et Solidaire à hauteur de 3 000 €.
- Dans le cadre de la politique de prévention des déchets à hauteur de 2 000 €.

Considérant la logique de transversalité du soutien à accorder à l'association,

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,

Vu l'avis favorable des commissions politiques et équipements communautaires du 19 juin 2018 et attractivité, économie, emploi du 20 juin 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention à l'association Cyclofficine d'Angoulême :

- d'un montant de 3 000 € au titre de la politique de soutien aux initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire,
- d'un montant de 2 000 € au titre de la politique de prévention des déchets.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document relatif au versement de ces subventions.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 juillet 2018	<u>Affiché le :</u> 03 juillet 2018